

Rapport de la commission des finances au conseil communal de Grandson sur le préavis municipal n° 588/17 relatif à la route de desserte ZUP (zone d'utilité publique) de Borné-Nau

La commission des finances, composée des commissaires soussigné-e-s, à l'exception d'Aline D'Onia qui n'a pas pu être remplacée, s'est réunie à l'Hôtel de Ville de Grandson le jeudi 1er juin à 23h pour discuter du financement du préavis en titre avec Monsieur François Payot, Syndic.

La commission a discuté des raisons et du montant de cet emprunt. Elle s'est interrogée sur le montant du coût de la construction qui reste estimatif. En effet, elle demande s'il n'est pas possible de trouver une solution pour diminuer le coût. Plus particulièrement au niveau du génie civil qui représente 61% (CHF 1'530'000.00) de l'emprunt et qui est estimé à +/- 20%, ce qui pourrait augmenter de CHF 306'000.00 le total de l'emprunt demandé qui se monterait dans ce cas à CHF 2'786'800.00 (+ 12 %).

Le compte 9280.03 fond de réserve eau présente une réserve de CHF 662'272.79 au bilan du 31.12.2016. Le prélèvement de CHF 324'000.00 sur cette réserve est justifié.

Les emprunts de la commune au 31.12.2016 se montent à CHF 24'664'450.00. Le conseil a voté un plafond d'endettement à 40 millions pour la législature actuelle. La route de desserte ZUP de Borné-Nau a été prise en compte dans ce plafond d'endettement.

En conclusion, la commission remercie Monsieur François Payot, Syndic, pour ses explications et réponses précises et vous recommande à une timide majorité de 3 voix favorables, contre 1 opposition et 2 abstentions, d'accepter l'exécution des travaux décrits dans le préavis et d'autoriser la municipalité à contracter un emprunt maximal de CHF 2'480'000.00 auprès de l'établissement de son choix.

Hervé Cornaz



Diolinda Hajda, suppléante



Melissa Margot, rapporteuse



Olivier Reymond, suppléant



Raphaël Party



Bruno Vialatte

